

leur plaintes désespérées et n'avoir, pour adoucir leurs angoisses, que des paroles creuses ou des caresses inefficaces.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de les soulager infailliblement.

Tout peut les soulager : nos prières, notre travail, nos larmes elles-mêmes. Il suffit, pour qu'elles en ressentent la bienfaisante influence, d'une direction d'intention. Mais de tous les moyens, *le plus efficace est le saint Sacrifice de la Messe.*

L'Eglise l'offre pour les vivants et pour les défunts, et les défunts en reçoivent rafraîchissement, lumière et paix.

Dans quelle mesure ? nous l'avions promis peut-être ; n'était-ce pas même une clause de leur testament ? au moins une manifestation sacrée de leurs dernières volontés ? Ce serait cruel à nous de les priver de ce soulagement que nous leur devons en justice et même de les faire attendre. Avons-nous réfléchi à ce que doit être l'attente au Purgatoire ? Et quand cette attente se prolonge des semaines, des mois, des années . . .

Mais je suppose que nous sommes en règle, que nous avons accompli nos promesses. Nous est-il permis d'oublier ?

Oh ! *n'oublions jamais, jamais.* Comme ce doit être dur d'être oublié dans les flammes du Purgatoire !

*Assistons*, pour nos défunts, au saint Sacrifice de la Messe. Par cette simple assistance, si facile, si sanctifiante pour nous, nous soulagerons encore et sûrement ces âmes. *Nous les soulagerons nous-mêmes.* Le sang divin qui les rafraîchira, qui étanchera leur soif, aura été puisé par nous à l'autel, et c'est en notre nom que Marie, notre bonne Mère, si nous l'en chargeons, ira le répandre sur leurs cuisantes douleurs.